

Presse Nationale

> Politique



Révision de la liste électorale : l'opération a pris fin hier

L'opération de la révision de la liste électorale en vue de l'élection présidentielle du 31 octobre 2020 a pris fin hier 05 juillet après deux prorogations. L'étape de l'affichage de la liste provisoire est prévue entre le 30 juillet et le 1er août. Suivra la phase du contentieux sur la liste électorale dans l'intervalle du 03 au 13 août. Et cela va aboutir à la publication de la liste électorale définitive le 24 septembre.

> Economie



Fonds d'appui au secteur agricole : la FOP-CC se félicite des mesures prises par le gouvernement

La Fédération des organisations de producteurs de Café-Cacao de Côte d'Ivoire (FOP-CC) remercie les autorités ivoiriennes pour les mesures prises face à la crise mondiale de la pandémie du Coronavirus qui impacte tous les secteurs économiques dont celui de l'agriculture. Le président de la FOP-CC, Kambou Sié, a fait cette déclaration au cours d'une rencontre avec la presse le samedi 4 juillet 2020, au siège de la fédération à Cocody les Deux-Plateaux (Cocody). Pour aider le secteur agricole à tenir le coup, l'Etat a, en effet, mis en place un Fonds d'appui de 300 milliards de FCFA. 50 milliards de ce fonds sont destinés aux vivriers et le reste (250 milliards FCFA) aux cultures pérennes, notamment l'anacarde, le coton, l'hévéa, le palmier à huile et la production fruitière. La FOP-CC perçoit ce soutien de l'Etat comme une bouffée d'oxygène. « C'est une bonne initiative d'appuyer le secteur agricole. Les conséquences négatives de cette pandémie sur certains secteurs, précisément agricole, sont visibles à court terme. Je salue le gouvernement pour les dispositions prises afin qu'à chaque fois, on puisse tenir et minorer l'impact. Nous nous félicitons de ces fonds de solidarité surtout pour des spéculations comme le cacao où il faut anticiper sur les prix. Nous sommes d'autant contents que malgré la baisse des cours mondiaux du cacao, l'Etat continue de nous maintenir autour de 825 FCfa. Preuve qu'il y a de l'anticipation », s'est réjoui Kambou Sié.



Transformation du cacao: l'INP-HB et une entreprise privée unissent leurs forces

L'Institut national polytechnique Houphouët-Boigny (INP-HB) de Yamoussoukro et l'entreprise Bühler ont signé, le 2 juillet 2020, un accord-cadre de coopération en vue de relever le défi de la transformation locale des fèves de cacao en Côte d'Ivoire. Le directeur général de l'INP-HB et le directeur général de Bühler pour la Côte d'Ivoire et l'Afrique de l'Ouest, Abdelmajid Touzani, ont paraphé cet accord à la salle de réunion de l'INP-HB centre, en présence de plusieurs étudiants de l'École supérieure d'agronomie (Esa) qui en sont les premiers bénéficiaires. Selon Koffi N'Guessan, il s'agit pour l'INP²-HB de bénéficier de l'expertise de cette entreprise, très présente en Côte d'Ivoire, dans la transformation agro-alimentaire et la fabrication d'équipements, notamment pour le secteur agro-industriel. Mieux, l'un des volets importants de ce partenariat porte sur la contribution hautement décisive de Bühler dans la mise en place de la "Chaire Cacao". Sa création, selon le patron de l'INP-HB, va fédérer les expériences de Ho technological university du Ghana et de l'Esa de Côte d'Ivoire.



Energies et hydrocarbures / Prix de l'innovation: Abdourahmane Cissé fait le bilan avec les lauréats et signe un contrat

Le ministre du Pétrole, de l'Énergie et des Énergies renouvelables, Abdourahmane Cissé, a effectué le jeudi 2 juillet une visite d'évaluation du niveau de progression de la mise en œuvre des projets présentés par les lauréats de l'édition 2019 du prix de l'innovation des secteurs Énergies et Hydrocarbures du ministère du Pétrole, de l'Énergie et des Énergies renouvelables. Aussi bien chez Lynays à Cocody Angré où il a échangé avec le directeur général, Yéo Lognigué, que chez Polynova, sise à Yopougon Kouté Extension Petit Toits Rouges où il s'est entretenu avec le directeur général de cette Pme, Kouadio Asman Lambert, le ministre

Abdourahmane Cissé a pu s'apercevoir que la prime de 10 millions de FCFA offerte à chacune des entreprises lauréates du prix de l'innovation 2019 a été utilisée à bon escient. Non seulement il s'est félicité des actions déjà entreprises par ces sociétés, mais pour les encourager, il n'a pas hésité à signer un contrat avec Lynays, afin qu'elle déploie sa solution à son domicile, une fois que la technologie aura atteint sa maturité.

> Société



Soutien aux populations rurales : Logbakro reçoit un don de la LONACI

La Loterie nationale de Côte d'Ivoire (LONACI) a procédé le 2 juillet, à son siège (Marcory), à la remise officielle d'une ambulance médicalisée d'une valeur globale de 33 millions de FCFA au centre de santé rural de Logbakro, un village situé à 5 km de Yamoussoukro. Les clés de cet engin ont été remises symboliquement au ministre du Commerce et de l'Industrie, Souleymane Diarrassouba, fils de la région. A cette occasion, le directeur général de la LONACI, Dramane Coulibaly, s'est dit heureux de voir le rêve de la population de Logbakro se réaliser. Celui d'avoir un centre de santé doté d'une nouvelle ambulance.



Institut national de la Jeunesse et des Sports : l'établissement a été désinfecté

Les classes, dortoirs, réfectoires et autres bâtiments de l'Institut national de la jeunesse et des sports (INJS) de Marcory ont été désinfectés le 03 juillet 2020 pour éviter toute contamination à la COVID-19. Les étudiants de l'INJS reprennent les cours ce lundi 06 juillet.



Armée nationale / Sortie de promotion: l'armée se renforce de 139 sous-officiers sortis de l'ENSOA

L'armée ivoirienne vient de se renforcer de 139 sous-officiers sortis de l'École nationale des Elèves sous-officiers d'Active (Ensoa) de Bouaké, après une formation de quinze mois, prêts à exercer leurs spécialités dans les domaines des sciences médicales et obstétricales, l'électronique, la musique, l'informatique, du secrétariat de direction, la mécanique et l'électricité auto, ainsi que l'électromécanique. Ces sous-officiers composés de 40 jeunes filles et de 99 garçons font partie de la 30e promotion dont le baptême et la remise d'épaulette ont eu lieu, le vendredi 3 juillet 2020, au sein de ladite institution militaire. Ce, en présence du général de division, N'Dri Julien Sébastien, chef d'état-major général des armées adjoint, représentant le général de corps d'armée, Lassina Doumbia, chef d'état-major général des armées.



Education nationale : 59 624 candidats frappent à la porte du CAFOP

Au nom de la ministre de l'Education nationale, de l'Enseignement technique et de la Formation professionnelle, Le directeur de cabinet Kabran Assoumou a donné le dimanche 5 juillet 2020, au lycée technique de Cocody, le top départ des épreuves écrites du concours national d'entrée au Centre d'Animation et de Formation pédagogique (Cafop). Il a indiqué, à l'occasion, que ce sont 59 624 candidats qui prennent part à cette compétition, pour 5 000 places disponibles. La date de proclamation des résultats est prévue pour le 1er août 2020.

Vu sur le Net

> Economie



Agboville aura bientôt sa voie triomphale

L'annonce de cette bonne nouvelle a été faite, le vendredi 3 juillet, par le directeur général de l'Agence de gestion des routes de Côte d'Ivoire (Ageroute), Pierre Dimba N'Gou. C'était lors de la présentation du Plan d'urbanisme directeur (Pud) d'Agboville, qui s'est tenue, à la salle de réunions de la préfecture de ladite ville. En présence de Sihindou Coulibaly, préfet dudit département, préfet de région, du maire N'Cho Acho Albert et du directeur régional de la Construction, du Logement et de l'Urbanisme, Jacquet Dro. « La première partie comprend la réhabilitation de la route Thomasset-Agboville, longue de 65km, qui s'arrête à l'entrée de la ville. Puis, nous avons la partie urbaine, qui commencera par une voie triomphale sur 13km, dont 10km de route bitumée dans toute la ville d'Agboville », a dévoilé le président du Conseil régional de l'Agnéby-Tiassa, Pierre Dimba N'Gou.



Réouverture de l'aéroport d'Abidjan : Amadou Koné, ministre des Transports, dévoile les modalités pratiques de la reprise des vols

Le ministre des Transports, Amadou Koné, a livré, dans une note circulaire reçue le dimanche 05 juillet 2020, des détails sur les modalités de la reprise des vols domestiques et internationaux, compte tenu de la crise

sanitaire mondiale créée par la pandémie de la Covid-19. Ces mesures s'appliquent aux passagers, aux personnels de structures aéroportuaires, aux compagnies aériennes et à leurs personnels navigants. Avant l'arrivée à l'aéroport, les passagers doivent obligatoirement remplir un formulaire de déclaration de déplacement en ligne sur le portail officiel du gouvernement www.deplacement-aerien.gouv.ci. « Le ministère des Transports insiste sur le caractère obligatoire de ce document qui est subordonné à l'embarquement et au débarquement des aéronefs », a précisé Amadou Koné.

ACTURUTES

Transport aérien: Air France et Corsair reprennent les vols Abidjan-Paris

L'aéroport d'Abidjan renouera avec l'arrivée et le départ des vols d'Air France et de Corsair, deux compagnies françaises qui offrent en concurrence des liaisons directes entre Abidjan et Paris. C'est Air France qui ouvre le cycle à partir du lundi 6 juillet avec la programmation de 4 vols hebdomadaires, au lieu des 17 traditionnellement prévus, avant la suspension des voyages en mars, à cause de la pandémie de la Covid-19. Cette reprise se fera "sous réserve d'autorisation gouvernementale en cours", selon le directeur général d'Air France Afrique, Jean-Luc Mévellec. Corsair redéployera ses vols un peu plus tard, soit le 08 juillet, avec deux vols hebdomadaires.

> Société



Covid-19 : la Côte d'Ivoire a enregistré 310 nouveaux cas et 02 nouveaux décès ce dimanche

Le gouvernement ivoirien a annoncé au cours d'un point de presse animé ce dimanche 05 juillet, 310 nouveaux cas de Covid-19 sur 2 219 échantillons prélevés soit 13,6% de cas positifs, 260 guéris et 02 décès. Ces nouveaux chiffres révélés par les autorités ivoiriennes illustrent bien qu'à la date du 05 juillet, la Côte d'Ivoire compte donc 10 772 cas confirmés dont 5 067 personnes guéries, 74 décès et 5 631 cas actifs pour un nombre total d'échantillons estimé à 64 424.



Concours de Cafop 2020 : les années de formation passent à 3 ans

Des milliers de candidats ont affronté, ce dimanche 5 juillet les épreuves écrites du concours d'entrée dans les Centres d'animation et de formation pédagogique (Cafop) de Côte d'Ivoire sur toute l'étendue du territoire national. Le lancement officiel du concours d'entrée dans cette structure a eu lieu ce jour, dans les locaux du lycée 2 de Gagnoa. Pour cette année, 5 000 places sont disponibles a précisé le représentant de la ministre en charge de l'Education nationale, Abdoulaye Kouyaté, présent dans ce centre d'examen. Il a ajouté que désormais, la formation au Cafop passe de 2 à 3 ans.

> Sport



FIF : cap sur les élections à la présidence après l'Assemblée générale ordinaire

C'est la capitale politique de la Côte d'Ivoire, Yamoussoukro qui a accueilli l'Assemblée générale de la Fédération ivoirienne de Football (FIF) ce samedi 4 juillet 2020. Tous les candidats à la présidence de la maison de verre, Sory Diabaté, Idriss Diallo et Didier Drogba, étaient présents. L'étape de Yamoussoukro visait d'abord à mettre en place l'organe en charge des élections à la tête de la Fédération, prévues début septembre puis à faire le bilan de l'année écoulée. C'est l'ancien ministre des Sports René Djedjemel Diby qui a été élu à la tête de la commission électorale. Il siège avec 6 autres membres. Les clubs de ligue 1, ligue 2, D3 et groupements d'intérêts, représentant l'essentiel des votants (132) ont aussi pris part à la cérémonie. Autre fait majeur, l'excédant de Sidy Diallo le président sortant. Il fait un bénéfice de plus de 564 millions de FCFA à la tête de la Fédération. De quoi mettre la pression sur son éventuel successeur.

Agence de Presse

> Economie



Le Sénat planche sur la prorogation du prélèvement sur les volailles importées, lundi

Le ministre des Ressources animales et halieutiques, Moussa Dosso, sera face aux sénateurs de la Commission des Affaires économiques et financières (CAEF), ce lundi à Yamoussoukro, pour leur présenter le projet de loi ratifiant l'ordonnance sur les volailles importées. Cette ordonnance (N°2019-1047 du 11 décembre 2019), proroge d'un nouveau délai de 10 ans, le prélèvement compensatoire sur les importations de volailles mortes de basse-cour et leurs abats comestibles frais, réfrigérés ou congelés, explique une note d'information. Cette loi, indique le document, vise à protéger les éleveurs locaux contre les importations "qui ont pendant longtemps perturbé la filière".

> Société



Les populations de trois villages de Bonoua s'engagent à lutter contre l'insalubrité

Les populations des villages de Larabia, Assé et Samo, dans la sous-préfecture de Bonoua, se sont engagées à lutter contre l'insalubrité, à l'occasion de la 41ème édition de l'opération 'Grand ménage' organisée par le ministère de l'Assainissement et de la Salubrité, en partenariat avec la Radiodiffusion télévision ivoirienne (RTI). Cette édition s'est déroulée samedi en présence des ministres de l'Assainissement et de la Salubrité, Anne Désirée Ouloto, et de la Santé et de l'Hygiène publique, Eugène Aka Oulé, sur le thème « Avec la RTI, diffusons la propreté dans les ménages ».



Le gouvernement promet une solution définitive au problème du site déguerpi du quartier Abattoir de Port-Bouët

Le ministre du Pétrole, de l'Energie et des Energies renouvelables, Abdourahmane Cissé et sa collègue de l'Assainissement et de la Salubrité, Anne Désirée Ouloto, étaient samedi sur le site déguerpi du quartier Abattoir de Port-Bouët, pour adresser le problème en vue d'une solution définitive. Après une visite du site en question où vivaient 6 872 personnes, la ministre Anne Désirée Ouloto a demandé aux populations de faire confiance au gouvernement dans sa recherche de solutions. Elle a promis que dans les jours à venir, une rencontre sera initiée entre toutes les parties prenantes à savoir la mairie, le district, les riverains, les familles déguerpiées, les ministères impliqués, pour concilier toutes les positions et mettre fin à ce litige.



Accédez à l'information officielle du Gouvernement
de Côte d'Ivoire en un clic www.gouv.ci



@gouvci



@gouvci.offidel



gouvvideo



Pour toute information, prière contacter la Division Information et Relations publiques pour le Développement du CICG.
Contact : +225 57 54 03 60 - Email : info@cicg.gouv.ci - Site Web : www.gouv.ci.

© Cette revue de presse est produite par le Centre d'Information et de Communication Gouvernementale et mise à la disposition des structures ministérielles. Elle n'exprime pas l'opinion du CICG, et ne saurait aucunement engager le Gouvernement de Côte d'Ivoire. Les surtitres et les titres sont ceux des articles de presse à l'original. Prière d'en tenir compte si vous lisez, réimprimez, copiez, archivez ou renvoyez ledit document.